

Groupes de compétences (français, mathématiques) et socle commun

innovation
Expérimentation article 34
(précisez lequel)

:

Etablissement :

Collège de Commercy Avenue des Tilleuls 55205 Commercy cedex
ZEP : non
Téléphone : 03-29-91-19-70
Télécopie : 03-29-92-11-34
Mèl de l'école ou de l'établissement : ce.0550840P@ac-nancy-metz.fr
Personne contact :
Sandrine Thurot, professeure de lettres modernes, sandrinethurot@orange.fr

Calendrier prévu :

Date de début : septembre 2012

Date de fin : juin 2015

Le principe de ce projet est de travailler sur une partie des heures de français et de mathématiques en classe entière et sur une autre partie en groupes réduits (3 groupes sur 2 classes). Les horaires sont les suivants : en mathématiques, 3,5 heures en classe entière et 1 heure en groupes et en français 4 heures en classe entière et 1,5 heure en groupes. Le but est de permettre aux élèves d'acquérir un maximum de compétences en français et en mathématiques (tous les professeurs de sixième de ces deux matières sont donc impliqués dans le projet).

Les objectifs sont triples en fonction des élèves :

1. permettre aux élèves n'ayant pas validé le palier 2 du socle de travailler sur ces compétences non validées, compétences de base, en individualisant les apprentissages (ce qui est facilité par le petit nombre) et en travaillant de manière plus ludique afin de leur permettre de valider ce palier à l'issue de leur classe de sixième et d'acquérir les compétences de base pour pouvoir suivre et réussir au collège.
2. permettre aux élèves ayant validé le palier 2 mais ayant encore certaines compétences dans lesquelles ils sont fragiles de travailler sur ces difficultés afin de progresser et d'avoir une meilleure maîtrise de ces compétences dans le but de consolider les acquis et de leur permettre d'envisager de manière sereine leur scolarité au collège en arrivant à valider le palier 3 du socle commun à l'issue de la troisième.
3. permettre aux élèves ayant validé le palier 2 du socle et ayant déjà une bonne maîtrise des compétences d'approfondir leurs apprentissages, d'élargir leur champ d'horizon, de s'ouvrir sur la culture afin de renforcer leurs compétences, d'asseoir leurs savoirs et de se faire plaisir en élargissant leurs domaines de compétences.

Le constat de départ qui nous a conduit à lancer cette expérimentation a été le nombre important d'élèves n'ayant pas validé le palier 2 du socle en entrant en sixième, le faible taux de réussite aux évaluations de CM2 ainsi qu'un taux important d'élèves de 6^{ème} considérés comme décrocheurs à l'issue du 1^{er} trimestre.

	<p>Si cette action a été lancée c'est parce que nous avons fait le constat que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 30% des élèves du collège n'avaient pas validé le palier 2 du Socle commun à l'entrée en sixième en septembre 2011, - 20% des élèves du collège n'avaient pas validé le palier 3 du socle commun en fin de 3^{ème} en juin 2011, - Les décisions d'orientation vers la 2^{nde} GT étaient de 59,6% (inférieures donc de 5% au taux académique), - Les résultats aux évaluations de CM2 étaient inférieurs aux scores départementaux : Français 33,6/60 (département : 35,1) Maths : 20,2/40 (département : 22,9), - La majorité des élèves en difficultés ne progresse pas ou très peu et ce malgré les PPRE qui sont insuffisants voire inefficaces pour les élèves en très grandes difficultés malgré l'accompagnement éducatif avec l'aide aux devoirs qui est également inefficace pour les élèves en difficultés. - Certains élèves de SEGPA rencontrent des difficultés moindres dans certains domaines de compétence, ce qui rend possible le travail avec les élèves des autres classes de 6^{ème}.
<p>Objectifs poursuivis</p>	<p>Les buts recherchés grâce à cette expérimentation sont donc les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir le décrochage scolaire en prenant mieux en charge dès la 6^{ème} les élèves en difficultés et leur permettre d'acquérir des bases pour réussir leur scolarité au collège. - Permettre aux élèves n'ayant pas de difficultés au palier 2 d'approfondir leurs connaissances, d'optimiser leurs compétences, de consolider leurs acquis, de trouver un plaisir à apprendre en ouvrant leur champ d'horizon et en développant leur culture générale. <p>On espère ainsi permettre à tous les élèves de progresser dans leurs apprentissages et de réussir au mieux leur scolarité au collège et ce, en redonnant à tous, même les plus en difficulté, l'envie d'apprendre, en favorisant le travail par compétences en particulier dans le domaine de la maîtrise de la langue afin de faciliter leurs acquisitions dans toutes les autres disciplines.</p> <p>Nous espérons qu'en prenant mieux en charge l'hétérogénéité, nous réussirons à éviter le décrochage scolaire et nous ferons diminuer les exclusions de cours, les perturbations diverses du travail en classe ainsi que les heures de retenue pour travail non fait.</p> <p>Nous souhaitons aussi voir augmenter le nombre d'élèves ayant validé le palier 2 à l'issue de la 6^{ème}, mais aussi le palier 3 à l'issue de la 3^{ème}.</p> <p>Ces buts sont en lien direct avec les axes du futur projet d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre l'élève acteur de ses apprentissages, - Prévenir les ruptures scolaires.
<p>Description et modalités de mise en</p>	<p>Tous les enseignants de français et de mathématiques de 6^{ème} sont concernés, ainsi qu'un enseignant en français et un en mathématiques qui n'enseignent que dans les heures de projet, ainsi qu'un professeur des écoles qui enseigne en 6^{ème} SEGPA. Tous les élèves de 6^{ème}, y compris 6^{ème} SEGPA sont concernés.</p> <p>Les élèves travaillent donc pendant une partie des heures de français et</p>

	<p>de mathématiques en classe entière et sur une autre partie en groupes réduits (3 groupes sur 2 classes). Les horaires sont les suivants : en mathématiques, 3,5 heures en classe entière et 1 heure en groupes et en français 4 heures en classe entière et 1,5 heure en groupes.</p> <p>Des groupes de compétences ont été constitués et évoluent au cours de l'année en fonction des compétences travaillées en français et en mathématiques.</p> <p>Le fonctionnement se fait pour les heures dédiées au projet en 3 barrettes (3 ou 4 groupes de compétences existent par barrettes) pour les 7 classes concernées (6 classes de 6^{ème} générale et une classe de 6^{ème} SEGPA)</p> <p>Pour le fonctionnement dans le temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour les mathématiques, 3 périodes de 7 semaines avec des semaines intermédiaires pour l'évaluation et la constitution des groupes ont été définies (les groupes ciblent des travaux sur des items du socle et les élèves changent de groupe en fonction de leur acquisition des compétences mais aussi en fonction des items précis travaillés). - Pour le français, 4 périodes correspondant aux 4 domaines de la compétence de maîtrise de la langue française ont été définies (lire, écrire, dire, mais aussi « étude de la langue ») avec des périodes intermédiaires pour les évaluations et la constitution des nouveaux groupes (les groupes ciblent aussi les items à travailler en fonction des acquis ou des difficultés des élèves). <p>Les parents sont informés du groupe dans lequel se trouve leur enfant.</p>
Moyens spécifiques	Les moyens spécifiques consacrés à l'action sont les heures pendant lesquelles les élèves peuvent travailler en groupes sur le projet.
niveau(x) concernés	Tous les élèves de 6 ^{ème} sont concernés donc 6 classes de 6 ^{ème} générale : 160 élèves plus une classe de 6 ^{ème} SEGPA : 13 élèves.
Enseignants et	Tous les enseignants de français et de mathématiques ayant des 6 ^{ème} ainsi qu'un enseignant en français et un en mathématiques qui ne travaillent que dans le cadre du projet avec les 6 ^{ème} et un professeur des écoles de SEGPA qui travaille sur le projet en français.
Partenaires	Aucun
Contenu du partenariat	
Parents	Les parents n'ont pas été sollicités de manière particulière dans le cadre de ce projet.
Freins	Il est difficile de motiver les élèves qui se sentent en difficulté, certains ont l'impression qu'ils ne pourront jamais y arriver et donc ils baissent les bras et préfèrent ne même pas essayer. Il est difficile de briser cette image tellement négative qu'ils ont d'eux-mêmes qu'ils ne veulent plus s'impliquer même quand on travaille avec eux sur des documents qui leurs sont adaptés et sur des travaux qui sont à leur portée.
Leviers	Tous les enseignants sont impliqués de manière active dans le projet. Le travail en groupes permet une plus grande individualisation des apprentissages et permet de mieux cerner les difficultés des élèves et donc de mieux répondre à leurs besoins afin de les faire progresser.

-elle innovante et/ou expérimentale ?

L'action est expérimentale car elle diminue l'horaire réglementaire en mathématiques (de 4h, on passe à 3,5 h) et en français (de 5h on passe à 4h) au profit d'un travail en groupes de compétences sur une durée de 2,5 heures (1 heure en maths et 1,5 heure en français).

ce serait :

Certains élèves aiment aller dans ces heures de projet alors qu'ils n'aiment pas aller dans les heures traditionnelles de français et de mathématiques car comme ils travaillent de manière différente, ils apprécient ce qu'ils font.

évaluation de l

M	<ul style="list-style-type: none"> - par un professeur isolé - par une équipe élargie : enseignants d'un même champ disciplinaire (de deux champs disciplinaires : français et mathématiques) - par une équipe élargie : interdisciplinaire et/ou inter catégorielle - un établissement - un ou plusieurs partenaires (<i>précisez</i>)
	<ul style="list-style-type: none"> - un chef d'établissement/directeur d'école, seul sans délégation - un chef d'établissement/directeur d'école en concertation avec les chefs de projets et/ou le conseil pédagogique (et les équipes des 2 disciplines impliquées dans le projet) - un chef d'établissement/directeur d'école avec une distribution de rôles (délégués) et une régulation collégiale - un chef d'établissement/directeur d'école, avec une distribution de rôles (délégués), une régulation collégiale et "ami critique" - Quels autres acteurs ont été sollicités ? (corps d'inspection etc.), (<i>précisez</i>) :
Typologie de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - sur les élèves (satisfaction, acquisition, compétence...) - sur l'enseignement des disciplines - sur le parcours des élèves (insertion suite à l'action etc.) - sur les pratiques professionnelles de l'équipe éducative (interdisciplinarité, gestes professionnels etc.) - sur la coopération avec les partenaires du système éducatif (parents etc.) - sur les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire - sur l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement - sur l'organisation de l'établissement, l'impact sur son image
Typologie des modalités d'évaluation de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - uniquement l'évaluation de la tâche réalisée - une évaluation interne intégrant l'analyse des acquis des élèves - une évaluation purement externe - une évaluation interne ET externe - une évaluation intégrée dans le rapport du chef d'établissement
Typologie de Qui est accompagné ?	<ul style="list-style-type: none"> - l'équipe - le(s) chef(s) de projet(s) - le chef d'établissement - autre (<i>précisez</i>)
Typologie de Qui accompagne ?	<ul style="list-style-type: none"> - le Cardie (un membre du PASI) - un formateur - un inspecteur - un conseiller pédagogique - un chef d'établissement - un ou plusieurs chercheur(s) universitaire(s) - un ou plusieurs consultant(s) - un étudiant - autre (<i>précisez</i>)
Typologie de Quel type ?	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation (du contenu, des pratiques, des dispositifs organisationnels, etc.) - conseil (prospectif) - aide technique (aide à la rédaction de bilan, formation à l'utilisation d'un outil etc.) - élaboration de ressources
Liens avec la recherche. Sur quelle thématique ?	<ul style="list-style-type: none"> - les apprentissages fondamentaux en numératie et littératie - les mécanismes cognitifs de la réussite scolaire - la violence scolaire et les élèves à risques - l'évaluation des apprentissages, des pratiques, des unités éducatives - l'innovation, l'expérimentation et la conception de projets - le conseil pédagogique et le partage des responsabilités pédagogiques et éducatives - l'amélioration de l'école et le travail enseignant - l'accompagnement d'équipes et le développement professionnel

- le pilotage local des unités éducatives et le partenariat
- la comparaison internationale dans ses dimensions économiques, sociales, culturelles et historique

Thématique : n°

SOCLE COMMUN ET PERSONNALISATION DES PARCOURS	
Maîtrise du français / prévention de l'illettrisme	1.1
Maîtrise des autres connaissances et compétences du socle commun	1.2
Enseignement des disciplines (<i>Interdisciplinarité, progression pédagogique...</i>)	1.3
Organisation de la classe	1.4
Evaluation des élèves	1.5
Liaisons inter cycles ou inter degrés (écoles-collège ; collège-lycée)	1.6
Orientation (<i>éducation à l'orientation tout au long de la vie, dispositifs de type classes passerelles, option DP3, modules, DP6, relation école-entreprise</i>)	1.7
Aide individualisée (aide personnalisée, accompagnement éducatif)	1.8
Prévention du décrochage scolaire	1.9
Accompagnement des sorties sans diplôme	1.10
Promotion des langues (<i>dont aide individualisée en langues</i>)	1.11
Sciences	1.12
Prise en charge de la difficulté scolaire	1.13
LYCEE	
Mise en œuvre de la Réforme du lycée (réussite en seconde)	2.1
Promotion des langues (<i>dont aide individualisée en langues</i>)	2.2
Voie professionnelle (<i>options, module DP6, alternance...</i>)	2.3
Relations école/entreprise	2.4
Nouvelle discipline/dispositif	2.5
Enseignement des disciplines Interdisciplinarité	2.6
Sciences	2.7
Orientation dont orientation active (<i>Ambition, liaisons secondaire/supérieur, filières d'excellence</i>)	2.8
Organisation de la classe	2.9
Aide individualisée (<i>accompagnement personnalisé</i>)	2.10
Prévention du décrochage scolaire	2.11
Prise en charge de la difficulté scolaire	2.12
VIE SCOLAIRE, ETABLISSEMENTS ET PARTENARIATS EDUCATIFS	
Art et culture (<i>développement de la pratique artistique et de la découverte culturelle</i>)	3.1
Rythmes scolaires	3.2
Sport et santé (hors rythmes scolaires)	3.3
Relations avec les parents	3.4
Réponse aux besoins éducatifs particuliers des élèves	3.5
Climat dans l'établissement (absentéisme, tenue de classe, prévention des violences et discriminations, bien-être des élèves, égalité filles-garçons)	3.6
Organisation de la « vie scolaire » (<i>préfet des études...</i>)	3.7
Participation lycéenne	3.8
PROGRAMMES, FORMATION ET DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	
Ressources pédagogiques et numériques (<i>actions de développement et de promotions des usages dans l</i>	4.1
Développement du numérique	4.2
ACTIONS TRANSVERSALES	
Éducation au développement durable	4.3
Relations européennes et internationales	4.4
AUTRES	
préciser	

Mots-clés :

STRUCTURES	MODALITES DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
BTS CLIS-CLIN-CLA Collège Découverte professionnelle Ecole élémentaire Ecole maternelle EREA Internat Lycée d'enseignement général Lycée professionnel Lycée technologique SEGPA UPI ZEP-RAR-REP	Accompagnement scolaire ASH Classe à PAC Dispositifs relais Diversification pédagogique Ecole ouverte Individualisation Maître surnuméraire Modularisation Partenariat PPRE RASED Stages TPE-IDD-PPCP Tutorat	Arts et culture Citoyenneté, civisme Communication, médias Compétences Comportements de rupture Culture scientifique Difficulté scolaire (dont lutte contre le décrochage) Documentation E3D Evaluation Filles, Garçons Handicap Liaisons (inter degrés, inter cycles) Maîtrise des langages Organisation de la classe Orientation Ouverture internationale Parcours des métiers et des formations Parents, Ecole Socle commun Sport et santé TICE Vie scolaire	Education artistique Education civique, ECJS Enseignement professionnel Enseignement technologique EPS, Motricité FLE, FLS Français Histoire des arts Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité (dans la mesure où le projet repose sur deux disciplines) Langues anciennes Langues vivantes Mathématiques Philosophie Physique, Chimie Sciences de la vie et de la terre Sciences économiques et sociales Technologie Vie sociale et professionnelle